

PAR COURRIEL

Le 29 mai 2025

Madame Kim Maloney  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission d'enquête  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)  
140, Grande Allée Est, bureau 650  
Québec (Québec)  
G1R 5N6

**Objet : Projet de parc éolien Canton MacNider – Rectification**

Madame,

Vous trouverez à la page suivante une rectification de l'information présentée dans l'un des mémoires déposés dans le cadre du Projet de parc éolien Canton MacNider.

Nous demeurons à votre entière disposition pour toute précision ou information complémentaire concernant les sujets énumérés dans le présent document.

En espérant le tout conforme aux attentes de la Commission, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations les plus distinguées.

Alberto Prina  
Directeur de projet  
[alberto.prina@clearlightenergy.com](mailto:alberto.prina@clearlightenergy.com)

Rectificatifs de l'Alliance de l'énergie de l'est

## Mémoire DM10

Pages 7 et 8 – extrait:

*«Selon le site du Bape, la part de l'Alliance de l'Est serait 50%, soit +/-200millions\$ de l'investissement total +/-400millions\$. Voir DA.7 dossier Bape MADAWASKA, voir DA2 et DAB dossier Bape MacNIDER. Les fonds propres minimum de l'Alliance sont 15%, puis multiplié par 0.6 pour la RIÉBSL. Dans MADAWASKA, les fonds propres de la RIÉBSL sont 24 millions\$ selon une part totale de +/-266.666millions\$ pour l'Alliance. Dans MacNIDER, il est annoncé 4.7millions\$ selon une part totale de +/-200millions\$ pour l'Alliance. Proportionnellement, nous devrions nous attendre a 24millions\$ x  $200/266.666 = +/-18millions$ pour les fonds propres de la RIÉBSL dans le projet éolien MacNIDER. 4.7millions$ pour MacNIDER?!?! »$*

Rectification: L'Alliance investit au minimum 15% des fonds propres nécessaires au projet afin d'obtenir une portion équivalente des distributions liées à ce dernier. Comme présenté à la page 10 de la pièce **DA2**, les fonds propres injectés par la Régie Intermunicipale de l'Énergie du Bas-Saint-Laurent (RIÉBSL) sont de 4,7 M\$ pour des distributions annuelles de 0,64 M\$ sur 25 ans, soit 16,2 M\$ au total.